

NR21

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2013-2014

NR21

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2013-2014

Sommaire

Attestation du dirigeant	3
Comptes Sociaux	4
Comptes Consolidés Groupe	24
Rapports des Commissaires aux Comptes	42
NR21	43
Comptes Consolidés Groupe	49
Rapport de Gestion du Dirigeant	52

NR21

ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL DE L'EXERCICE 2013-2014, CLOS LE 31 MARS 2014

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Etabli à Colombes, le 30 septembre 2014



Lionel RAINFRAY

Président du Conseil d'Administration

NR21

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2013-2014

COMPTES SOCIAUX

ETATS FINANCIERS

2014

Période du 01/01/2013 au 31/03/2014

SA NR 21

176 rue d' Estienne d'Orves

92700 COLOMBES

Siret : 38906515200024

APE : 6420Z

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan actif	2
Bilan passif	3
Compte de résultat	4
Compte de résultat (suite)	5
Annexe	6
<i>Règles et méthodes comptables</i>	7
<i>Faits caractéristiques</i>	9
<i>Notes sur le bilan</i>	10
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	16
<i>Autres informations</i>	17
2. Détail des comptes	18
Bilan détaillé	19
Compte de résultat détaillé	22

ETATS FINANCIERS

2014

Période du 01/01/2013 au 31/03/2014

Comptes annuels

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2014	Net 31/12/2012
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	36 008	36 008		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	10 295 174	9 139 762	1 155 412	1 155 412
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	10 331 182	9 175 770	1 155 412	1 155 412
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 095		5 095	
Autres créances	398 009		398 009	31 121
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	612		612	5 052
Disponibilités	6 655		6 655	255
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	410 371		410 371	36 428
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	10 741 553	9 175 770	1 565 782	1 191 839
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2014	31/12/2012
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 682 608	2 682 608
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	3 637 950	3 637 950
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	226 667	226 667
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	2 429 404	2 429 404
Autres réserves	257 420	257 420
Report à nouveau	-9 057 524	-360 634
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	223 287	-8 696 891
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	399 811	176 525
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	556 279	389 185
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	556 279	389 185
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	113	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	263 872	394 930
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 696	
Dettes fiscales et sociales	317 916	231 199
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 095	
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	609 692	626 129
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 565 782	1 191 839
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	609 692	626 129
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	113	
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/03/2014	31/12/2012
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	33 995	13 437
Chiffre d'affaires net	33 995	13 437
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	26 823	
Autres produits		
Total I	60 818	13 437
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	34 776	8 282
Impôts, taxes et versements assimilés	12 423	763
Salaires et traitements		
Charges sociales	-74 670	8 531
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions	280 573	203 208
Autres charges	4 440	27 204
Total II	257 542	247 987
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-196 724	-234 550
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		735 539
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		735 539
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		9 139 762
Intérêts et charges assimilées (4)	5	50 577
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	5	9 190 339
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-5	-8 454 800
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-196 729	-8 689 350

Compte de résultat (suite)

	31/03/2014	31/12/2012
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	331 058	43 988
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	331 058	43 988
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		1 529
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	95 779	
Total charges exceptionnelles (VIII)	95 779	1 529
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	235 279	42 459
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-184 737	50 000
Total des produits (I+III+V+VII)	391 877	792 965
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	168 590	9 489 855
BENEFICE OU PERTE	223 287	-8 696 891
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

ETATS FINANCIERS

2014

Période du 01/01/2013 au 31/03/2014

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA NR 21

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2014, dont le total est de 1 565 782 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 223 287 euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/03/2014.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2014 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 22/06/1999, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 92 495 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2013 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre

La société a modifié la date de clôture de son exercice, cet exercice a une durée de 15 mois.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 008			36 008
Immobilisations incorporelles	36 008			36 008
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 295 174			10 295 174
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	10 295 174			10 295 174
ACTIF IMMOBILISE	10 331 182			10 331 182

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS LTJ DIFFUSION 92700 COLOMBES	2 899 000	-2 934 038	99,90	-1 212 886
SAS AMS 92700 COLOMBES	1 000	-1 600 233	100,00	-1 549 461
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	10 295 173	1 155 412			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	36 008			36 008
Immobilisations incorporelles	36 008			36 008
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	36 008			36 008

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 403 103 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 095	5 095	
Autres	398 009	398 009	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	403 103	403 103	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABL	5 095
Total	5 095

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 111 977,80 euros décomposé en 1 341 304 titres d'une valeur nominale de 3,81 euros.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités	389 185	280 572	113 478		556 279
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	389 185	280 572	113 478		556 279
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		280 573	26 823		
Financières					
Exceptionnelles		95 779			

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 609 692 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	113	113		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 696	22 696		
Dettes fiscales et sociales	317 916	317 916		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	268 967	268 967		
Produits constatés d'avance				
Total	609 692	609 692		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers Groupe et associés	263 872			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACT. N/PARVENUES	18 000
Total	18 000

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/1993, la société SA NR 21 est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SA NR21. L'option a été renouvelée en date du 01/01/1998. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Un avenant à la convention fiscale est intervenu en 2010, il prévoit que seul la société mère comptabilise la charge d'impôt groupe.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : NR21 SA

Forme : SA

Au capital de : 2 682 607 euros

Adresse du siège social :

176 rue d'Estienne d'Orves 92700 Colombes

NR21

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2013-2014

COMPTES CONSOLIDES

BILAN CONSOLIDE AU 31/03/2014 IFRSACTIF

(en K€)	Brut 03/2013	Amort & Prov	Net 03/2013 15 mois	Net 12/2012 12 mois
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Droits au bail	3 027		3 027	3 036
Marques	3 811		3 811	3 811
Logiciels et autres	506	195	311	2 091
<i>Sous-total</i>	7 344	195	7 149	8 938
<u>Ecart d'acquisition</u>	1 246		1 246	1 246
<u>Immobilisations corporelles</u>	2 399	2 099	300	685
<u>Immobilisations financières</u> (Dépôts et cautionnements versés)	489		489	453
TOTAL 1	11 478	2 294	9 184	11 322
<u>Stocks et en-cours</u>	1 976		1 976	4 400
<u>Créances d'exploitation</u>				
Créances clients	1 301	452	849	1 584
Autres créances	497		497	772
<i>Sous-total</i>	1 798	452	1 346	2 356
<u>Trésorerie</u>				
Valeurs mobilières de placement	1		1	5
Disponibilités	2 298		2 298	1 837
<i>Sous-total</i>	2 299		2 299	1 842
<u>Comptes de régularisation actif</u>	115		115	313
<u>Impôt différé actif</u>	2 228		2 228	1 375
TOTAL 2	8 416	452	7 964	10 286
TOTAL GENERAL	19 894	2 746	17 148	21 608

BILAN CONSOLIDE AU 31/03/2014 IFRSPASSIF

(en K€)	Net 03/2014 15 mois	Net 12/2012 12 mois
Capital	2 683	2 683
Prime d'émission	3 638	3 638
Réserve légale	227	227
Autres réserves	2 686	2 686
Report à nouveau		(361)
Réserves consolidées part du Groupe	(3 161)	265
Résultat part du Groupe	(1 348)	(3 064)
SITUATION NETTE GROUPE	4 725	6 074
Intérêts minoritaires dans les réserves	34	34
Intérêts minoritaires dans les résultats		
Intérêts minoritaires	34	34
Avances conditionnées	252	
Autres fonds propres	252	0
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	1 354	1 276
Total provisions pour risques et charges	1 354	1 276
<u>Emprunts obligataires convertibles</u>		
<u>Dettes financières</u>		
Emprunts auprès des étab. de crédit	178	1 681
- dont emprunts dans NR 21	0	0
- dont emprunts dans Filiales	178	1 681
Découverts bancaires	57	3 196
Dettes financières diverses	11	34
Comptes courants	213	341
<i>Sous-total</i>	459	5 252
<u>Avances et acomptes reçus</u>		
<u>Dettes d'exploitation</u>		
Dettes fournisseurs	724	4 267
Dettes fiscales et sociales	3 009	4 563
<i>Sous-total</i>	3 733	8 830
<u>Dettes diverses</u>		
Autres dettes	6 591	142
<u>Impôt différé passif</u>		
TOTAL DETTES	10 783	14 224
TOTAL GENERAL	17 148	21 608

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE AU 31/03/2014 IFRS

(en K€)	03/2014 15 mois	12/2012 12 mois
<i>Produits d'Exploitation</i>		
Ventes de marchandises	15 655	13 566
Dont ventes export	669	743
Chiffre d'affaires net	15 655	13 566
Production stockée		(506)
Autres produits	2 824	237
Total 1	18 479	13 297
<i>Charges d'exploitation</i>		
Achats de marchandises, et de matières prem.	6 550	4 894
Variations de stock	1 126	847
Autres achats et charges externes	5 748	5 394
Impôts et taxes	356	621
Salaires et charges sociales	3 524	3 484
Dotations aux amortissements et provisions	507	687
Autres charges	3 021	949
Total 2	20 832	16 876
Résultat d'exploitation (1 - 2)	(2 353)	(3 579)
Produits financiers	196	52
Charges financières	44	720
Résultat financier	152	(668)
Résultat exceptionnel	0	0
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	(853)	(1 183)
Résultat net	(1 348)	(3 064)

GROUPE NR 21

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 MARS 2014

Tous les chiffres indiqués dans l'annexe consolidés sont exprimés en milliers d'euros.

Les comptes annuels du 31 mars 2014 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le conseil d'administration de NR21 SA.

NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES

1.1 Généralités

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du Groupe NR 21 de l'exercice 2011 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2010 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes)

1.2 Méthodes de consolidation et d'évaluation

1.2.1 Périmètre de consolidation :

Les comptes annuels des sociétés contrôlées de façon durable et exclusive par NR 21 sont consolidés par intégration globale.

Raison sociale	Capital	% de contrôle	% d'intérêts
NR 21 SA	2.683 K€	société mère	société mère
LTJ DIFFUSION SA	2.874 K€	99,9 %	99,9 %
AMS	1 K€	100 %	100 %
GUILOU DISTRIBUCIONES S.L	144 K€	99.9 %	99.9 %
LTJ Espagne	350 K€	99.9 %	99.9 %
LTJ Portugal	300 K€	99.9 %	99.9 %

1.2.2 Variations du périmètre de consolidation

En 2013, la société Jade a été mise en liquidation et radiée, elle n'est plus comprise dans le périmètre de consolidation du groupe NR 21.

1.2.3 Date de clôture :

La date de consolidation des comptes retenue est celle du 31 mars, date d'arrêté des comptes de la société mère NR 21.

Certaines filiales du groupe clôturaient à des dates différentes, c'était le cas de :

Guilou : 31/12

LTJ Espagne : 31/12

LTJ Portugal : 31/12

Pour ces filiales, les opérations réalisées entre le 01/01/2014 et le 31/03/2014 ont été agrégées extra-comptablement à leurs comptes clos au 31/12/2013.

1.3 Immobilisations incorporelles

1.3.1 Marques

Cet actif représente une part importante de la valeur du groupe. La méthode d'évaluation est décrite au paragraphe § 2.1.1.4

1.3.2 Autres immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

1.4 Ecarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition des sociétés consolidées et la part du Groupe dans leur actif net à la date des prises de participation, en tenant compte de la valorisation de la marque ARTHUR.

Jusqu'en 2003, les amortissements pour dépréciation étaient calculés suivant le mode linéaire sur une période de 20 ans.

Conformément aux dispositions IFRS 1, l'écart d'acquisition a été repris au 1er Janvier 2004 à la valeur comptable nette du bilan clos le 31 décembre 2003.

En vertu des nouvelles dispositions sus-visées, l'écart d'acquisition n'est plus amorti.

La valeur d'utilité de l'ensemble des biens (y compris les éléments incorporels et l'écart d'acquisition) concourant à la génération des cash-flows futurs de l'entité, telle qu'elle a été déterminée, s'est avérée supérieure à la valeur nette comptable des actifs de l'entreprise (correspondant à l'unité génératrice de trésorerie considérée).

Aucune dépréciation de l'écart d'acquisition ne s'est donc révélée nécessaire.

1.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de revient.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Installations générales, agencements : 5 à 10 ans.

Matériel et outillage : 3 à 10 ans.

Matériel de bureau et informatique : 4 à 10 ans.

1.6 Crédit-bail et contrat de location financière :

Les contrats de crédit-bail ou de location financière ont fait l'objet d'un retraitement dans les comptes consolidés de cet exercice. Les incidences des retraitements sont détaillées au paragraphe § 2.1.2

1.7 Stocks et encours de production de services

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat, le coût de production et les frais accessoires. La valorisation des stocks de marchandises est effectuée selon la méthode du coût moyen pondéré.

La dépréciation à constater éventuellement tient compte du prix du marché et des perspectives de vente.

1.8 Clients et comptes rattachés

Ils sont évalués à leur valeur nominale.

Les créances sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque les valeurs d'inventaire sont inférieures à leur valeur comptable.

La provision pour clients douteux ou litigieux est déterminée au cas par cas sur la base de la créance hors taxe.

Conformément aux dispositions IAS 39, les cessions de créances opérées dans le cadre de la loi Dailly et qui sont sans recours, entraînent la sortie du bilan de ces créances.

1.9 Indemnités de départ à la retraite

La loi française exige le versement d'une indemnité de départ en retraite. Cette indemnité est fixée en fonction de l'ancienneté et du niveau de rémunération au moment du départ.

L'engagement des sociétés du Groupe NR 21 est devenu significatif compte tenu du niveau d'ancienneté du personnel des sociétés et de l'âge moyen des effectifs concernés. Cet engagement est donc appréhendé dans les comptes pour les besoins de la consolidation.

1.10 Impôts différés

L'incidence des impôts différés sur les différences temporaires et permanentes est présentée au paragraphe 2.2.3.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales. Les impôts différés ne sont pas actualisés. Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués en fonction des taux d'imposition votés à la date de clôture.

Les actifs d'impôts différés, résultant notamment de pertes reportables ou d'amortissements différés, ne sont pris en compte que si leur recouvrement est probable.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte des éléments suivants :

- Plan de continuation (LTJ Diffusion) approuvé par le tribunal de commerce qui mentionne des prévisions de résultats fiscaux futurs permettant d'imputer les pertes fiscales antérieures.
- existence de différences temporelles taxables suffisantes auprès de la même autorité fiscale pour la même entité imposable, qui engendreront des montants imposables sur

lesquels les pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront s'imputer avant qu'ils n'expirent.

1.11 Faits caractéristiques

Circonstances qui empêchent la comparabilité d'un exercice à l'autre.

La société mère NR 21 et ses filiales LTJ DIFFUSION et AMS ont modifié la date de clôture de leur exercice, ces exercices ont une durée de 15 mois. Pour des raisons matérielles, le groupe n'a pas pu présenter des comptes proforma.

1.12 Autres éléments significatifs

1.12.1 Filiale LTJ

Par un jugement en date du 14 novembre 2012, le tribunal de commerce de Nanterre a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, au bénéfice de la société, cette procédure a abouti à l'adoption d'un plan de continuation le 19/03/2014

1.12.2 Filiale AMS

La société a été mise en liquidation judiciaire en date du 07/01/2014, le groupe a décidé de maintenir la filiale AMS dans le périmètre de consolidation afin que les comptes consolidés donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du groupe à la fin de cet exercice.

NOTE 2 COMMENTAIRES SUR CERTAINS POSTES DU BILAN

2.1 Bilan Actif

2.1.1 Immobilisations Incorporelles

2.1.1.1 Droits au bail

Ce poste correspond à l'acquisition de droits au bail pour l'ouverture des nouvelles boutiques.

2.1.1.2 Ecart d'acquisition

L'écart d'acquisition non affecté relatif au groupe a été calculé comme suit :

	LTJ	J2L	JADE	LOU CANISS	GUILLOU	Total
Valeur des titres	7 569	46	180	143	141	
Situation nette d'origine	(2 360)	(53)	(195)	(52)	85	
Marque "ARTHUR" (cf 2.1.1.4)	(3 811)					
TOTAL	1 398	99	375	195	56	2 123

2.1.1.3 Amortissement de l'écart d'acquisition

Une durée d'amortissement de 20 ans (5%) a été retenue. Pour l'exercice 1992 l'amortissement a été calculé prorata temporis à partir du 1/9/1992, date de l'acquisition des deux sociétés.

	A partir		
Calcul de l'amortissement :	1992	de 1993 à 2001 :	de 2002 : 2
Ecart d'acquisition	887	1 497	067
Taux d'amortissement	5%	5%	5%
Prorata temporis	4/12	12/12	12/12
Dotation annuelle aux amortissements :	14	75	94
Total des dotations 1992 à 2003			877
Ecart d'acquisition net non affecté			1 246

Depuis le 01/01/2004, l'écart d'acquisition n'est plus amorti.

2.1.1.4 Marques

Cet actif représente une part importante de la valeur du groupe, notamment en raison de l'évolution du marché qui privilégie le couple marque/produit.

L'évaluation de la marque ARTHUR soit 3.811 K€a été effectuée à l'origine en fonction de trois méthodes, à savoir :

- Budget publicitaire,
- Capitalisation d'une redevance calculée sur le chiffre d'affaires,
- Capitalisation de la survaleur de la marque Arthur, calculée en fonction de la rentabilité marginale que celle-ci procure par rapport à une marque moins connue.

La prise en compte d'une série de critères complémentaire et concordants a permis d'établir que la marque ARTHUR n'avait pas un caractère limité dans le temps. Corrélativement celle-ci n'est pas affectée d'un amortissement.

Méthode de la capitalisation du différentiel de prix obtenu grâce à la marque

Méthode de capitalisation de la redevance de concession de la licence d'exploitation de la marque

Ces tests n'ont pas révélé que la valeur vénale de la marque soit inférieure à sa valeur comptable

2.1.2 Immobilisations corporelles

Prise en compte des biens acquis en crédit-bail

Le groupe NR 21 souscrivant des contrats de financement significatifs, nous retraits les contrats de financement dans les comptes consolidés.

Ces retraitements consistent principalement à reconsidérer les biens pris en location comme des biens acquis par l'entreprise. En contrepartie de ces actifs un emprunt est inscrit au passif du bilan.

Les redevances de locations sont ensuite retraitées comme des remboursements d'emprunts.

Enfin, les amortissements sont calculés en fonction des normes appliquées par le groupe.

Un changement de méthode d'évaluation de la durée de vie des matériels acquis en crédit-bail a été appliqué à partir de l'exercice 2001. Afin d'harmoniser les durées d'amortissement des biens acquis, une durée unique de 10 ans a été retenue pour le calcul des amortissements.

Impact de ces retraitements sur la situation nette consolidée :			
	Impact sur les réserves consolidées :		(45) K€
	Impact sur le résultat consolidé :		7 K€
	Autres postes retraités au 31/12/11 :		
	Immobilisations corporelles :		668 K€
	Amortissements :		528 K€
	Emprunt (net) :		178 K€

2.1.3 Comptes de régularisation actif

Ce poste comprend les charges comptabilisées en 2013-2014 et concernant 2014-2015 (charges constatées d'avance) pour 115 K€

2.2 Bilan Passif

2.2.1 Capitaux propres

La variation des capitaux propres consolidés s'explique comme suit :

	NORME IFRS
Capitaux propres consolidés au 31 décembre 2012	6 108
Résultat consolidé de l'exercice 2013-2014	(1348)
Autres mouvements	1
Capitaux propres consolidés au 31 mars 2014	4 759
<i>Dont intérêts minoritaires dans les réserves</i>	<i>34</i>

Reconstitution des capitaux propres consolidés à partir des comptes sociaux :

Situation nette de NR 21 (comptes sociaux)	400
Situation nette de LTJ (comptes sociaux)	(69)
Situation nette de AMS (comptes sociaux)	(1 647)
Situation nette de LTJ Espagne (comptes sociaux)	159
Situation nette de LTJ Portugal (comptes sociaux)	4
Situation nette de GUILOU (comptes sociaux)	50
Annulation Titres de LTJ	(10 294)
Annulation Titres de AMS	(1)
Annulation Titres de LTJ Espagne	(350)
Annulation Titres de LTJ Portugal	(300)
Annulation Titres de GUILOU	(141)
Elimination provision sur titres	9932
Ecart d'acquisition :	1 246
- Brut	2 123
- Amortissements 1992 à 2002	(783)
- Amortissements 2003	(94)
Marque LTJ	3 811
Elimination marge sur stock	(20)
Provision engagement de retraite	(211)
Retraitement des contrats de financement à long terme	(38)
Impôts différés	<u>2228</u>
Capitaux propres consolidés au 31 mars 2014	4 759

DETAIL DU RESULTAT CONSOLIDE AU 31/03/2014

Résultat de NR 21	223
Résultat de LTJ	(1 213)
Résultat d'AMS	(1 550)
Résultat GUILOU	(27)
Résultat de LTJ Espagne	(85)
Résultat de LTJ Portugal	(37)
Contrat CB	7
Correction sur résultats antérieurs	76
Elimination provisions sur titres	225
Sortie JADE	180
(Impôts différés)	853

Résultat net consolidé au 31/03/2014

(1 348)

2.2.2 Dettes financières

2.2.2.1 Emprunts obligataires convertibles

Néant

2.2.2.2 Emprunts auprès des établissements de crédit

Détail des emprunts au 31.03.2014 :

	Au	Au
	31/03/2014	31/12/2012
Emprunts - crédit-bail	178	435
Emprunts LTJ		1246
	178	1 681

2.2.2.3 Découverts bancaires

		Au		Au
		31/03/2014		31/12/2012
Trésorerie Passive				196)
	LTJ		(56)	(3
	AMS		(1)	0
			(57)	(3 196)

		Au		Au
		31/03/2014		31/12/2012
Trésorerie Active	NR 21		8	1 731
	LTJ		2 221	
	AMS		0	2
	LTJ Espagne		30	44
	LTJ Portugal		3	3
	GUILLOU		37	56
	Total		2 299	1 842
Trésorerie Nette			2 242	(1 354)

2.2.2.4 Emprunts et dettes financières divers

		Au		Au
		31/03/2014		31/12/2012
Dépôts reçus			11	34
Divers - compte courants des dirigeants			213	341
Total			224	375

2.2.3 Impôt différé actif et passif

Nous vous présentons ci-dessous la synthèse du calcul des impôts différés que nous avons effectué, en appliquant la même méthode, que les exercices précédents:

				Au	Au	12/2012
				31/03/2014		
Base de la charge future d'impôt				632 731	7 4125	(4125)
Base de l'économie future d'impôt				(6 685)		
Base nette de l'économie future d'impôt						
Impôt correspondant (taux de 33,33%)				(2 228)	(1 375)	

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDE

(en K€)

	03/2013	12/2012
<u>Flux de trésorerie liés à l'activité</u>		
Résultat net des sociétés intégrées	-1 348	-3 064
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité:		
- Amortissements et provisions	507	687
- Variation des impôts différés	-853	-1 183
- Variation suite changement de méthode		
- Plus-values de cession, nettes d'impôts		
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	(1 694)	(3 560)
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence		
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (1)	3 905	3972
Flux net de trésorerie généré par l'activité	2 211	412
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement</u>		
Acquisition d'immobilisations	-225	-244
Cession d'immobilisations, nettes d'impôt	2861	212
Incidence des variations de périmètre		
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	2 636	(32)
<u>Flux de trésorerie liés aux opérations de financement</u>		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	252	182
Remboursements d'emprunts	-1503	-570
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	(1 251)	(388)
Variation de trésorerie	3 596	(8)
Incidence des variations de cours des devises		
Trésorerie d'ouverture	(1 354)	(1 346)
Trésorerie de clôture	2 242	(1 354)

(1) : dont variation du Besoin en Fonds de Roulement:

Variation de stocks	(2 424)	(1 352)
Variation de comptes clients et autres créances	(935)	197
Variation de comptes fournisseurs	3 543	(2 251)
Variation des autres éléments	(4 089)	(566)

NR21

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2013-2014

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PAUL NAÏM
H.E.C.
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
LICENCIÉ EN DROIT

NR 21

Société Anonyme au Capital de 2.682.607 Euros
176/178, rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 mars 2014

Paul NAÏM
140, Boulevard Haussmann
75008 PARIS

Aux actionnaires,

En ma qualité de commissaire aux comptes de la société NR21, j'ai effectué un audit des comptes consolidés du groupe relatifs à l'exercice d'une durée de 15 mois clos le 31 mars 2014, présentés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes consolidés. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

A mon avis, les comptes consolidés du groupe NR21 présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, le patrimoine et la situation financière des entités comprises dans la consolidation au 31 mars 2014, ainsi que le résultat de leurs opérations pour l'exercice écoulé.

Fait à Paris, le 12 septembre 2014

Le Commissaire aux Comptes



Paul NAÏM

PAUL NAÏM
H.E.C.
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
LICENCIÉ EN DROIT

NR 21

Société Anonyme au Capital de 2.682.607 Euros
176/178, rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 mars 2014

Paul NAÏM
140, Boulevard Haussmann
75008 PARIS

Aux actionnaires,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre société, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il m'appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relative à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

En application de l'article R.225-30 du code de commerce, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- Les conventions de trésorerie et d'intégration fiscale avec les sociétés du groupe ont continué à s'appliquer au cours de l'exercice.

Fait à Paris, le 12 septembre 2014

Le Commissaire aux Comptes


Paul NAIM

PAUL NAÏM
H.E.C.
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
LICENCIÉ EN DROIT

NR 21

Société Anonyme au Capital de 2.682.607 Euros
176/178, rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 mars 2014

Paul NAÏM
140, Boulevard Haussmann
75008 PARIS

Aux actionnaires,

En ma qualité de commissaire aux comptes de la société NR21, j'ai effectué un audit des comptes consolidés du groupe relatifs à l'exercice d'une durée de 15 mois clos le 31 mars 2014, présentés conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été établis sous la responsabilité du Président. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes consolidés. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

A mon avis, les comptes consolidés du groupe NR21 présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs et au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, le patrimoine et la situation financière des entités comprises dans la consolidation au 31 mars 2014, ainsi que le résultat de leurs opérations pour l'exercice écoulé.

Fait à Paris, le 12 septembre 2014

Le Commissaire aux Comptes



Paul NAÏM

NR21

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

Exercice 2013-2014

RAPPORT DE GESTION DU DIRIGEANT

NR 21

Société Anonyme
Capital Social : 2.682.608 Euros
Siège Social : 176 - 178 rue d'Estienne d'Orves
92700 COLOMBES

R.C.S. NANTERRE B 389 065 152

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE

CLOS LE 31 MARS 2014

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour :

- 1) vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir,
- 2) soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport,
- 3) soumettre à votre approbation les comptes consolidés de cet exercice.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Evénements importants survenus au cours de l'exercice :

Par assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2013, nous avons décidé de modifier la date de clôture de l'exercice social, passant du 31 décembre au 31 mars de chaque année.

L'exercice clos le 31 mars 2014 a donc eu une durée exceptionnelle de 15 mois.

Il reflète ainsi mieux l'ensemble des cycles d'exploitation d'une année complète, soldes incluses, plus livraisons d'entrées de saison.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Aucun évènement significatif n'est à signaler.

Perspectives d'avenir

Nous pouvons espérer un retour à la rentabilité pour l'exercice clôturant le 31 mars 2015.

1 - ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2014

1) Situation et activité de la société - Résultats de cette activité

Notre société a poursuivi son activité de holding au cours de l'exercice clos le 31 mars 2014.

Elle continue d'assurer à sa filiale, la société L.T.J. DIFFUSION, des prestations de services dans les domaines juridiques, administratifs et techniques.

La société NR 21 constitue un groupe intégré fiscalement avec ses filiales, les sociétés L.T.J. DIFFUSION et AMS.

2 - ACTIVITES DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

2.1 La société L.T.J. DIFFUSION, société par actions simplifiée au capital de 2.899.000 euros dont nous détenons 99,90 % du capital a réalisé au 31 mars 2014 un chiffre d'affaires de 15.580.831 euros contre 13.348.561 euros pour l'exercice précédent.

Son chiffre d'affaires est en progression de 16,7 % par rapport à l'exercice précédent.

Son résultat d'exploitation s'élève à (3.568) euros contre (2.776.062) euros pour l'exercice précédent.

Les charges financières s'élèvent à 13.496 euros.
Son résultat financier s'élève à 182.429 euros.

Son résultat courant avant impôt s'élève à la somme de 178.861 euros contre (3.386.138) euros pour l'exercice précédent.

Son résultat exceptionnel s'élève à (1.391.747) euros.

Son résultat net comptable est une perte de 1.212.886 euros contre une perte de 3.794.132 euros pour l'exercice précédent.

2.2. 2.2. La société AMS, société par actions simplifiée, au capital de 1.000 €, et dont nous détenons 100% du capital, a réalisé au 31 mars 2014, un chiffre d'affaires de 1.590.654 euros contre 2.163.907 euros pour l'exercice précédent.

Son résultat courant avant impôt s'est élevé à (43.913) euros.

Elle enregistre une perte de 1.549.461 euros.

La société AMS est en liquidation judiciaire depuis le 07 janvier 2014.

3 - INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L 441-6-1 al.1 du Code de Commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture du dernier exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs, par date d'échéance :

EXERCICE 2014 - DATE DE PAIEMENT DU SOLDE DES FACTURES

L'antériorité des sommes dues au 31 mars 2014 figurant au crédit des comptes fournisseurs pour un montant de 22.696 €, n'est pas supérieur à 60 jours.

EXERCICE 2012 - DATE DE PAIEMENT DU SOLDE DES FACTURES

Il n'y a aucune somme due au titre des dettes fournisseurs au 31 mars 2014.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU CAPITAL SOCIAL.

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations et notifications reçus en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit code, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote :

Monsieur Lionnel RAINFRAY possède plus du cinquième du capital social. (actions nominatives)

Monsieur Jean-Louis PARIENTE possède plus du tiers du capital social. (actions nominatives)

Au cours de l'exercice écoulé, il n'est intervenu aucune modification dans ladite répartition.

5. FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Aucun frais de recherche et de développement n'a été engagé par la société au cours de l'exercice écoulé.

6. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102 du Code de Commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 mars 2014.

Il n'existe aucune participation des salariés dans le capital de notre société.

7. FILIALES ET PARTICIPATIONS

S'agissant des filiales et participations, nous vous avons présenté leur activité lors de notre exposé sur l'activité de la Société.

Nous vous rappelons que le tableau des filiales et participations est annexé ci-après.

8. PRISES DE PARTICIPATIONS

Notre société n'a pris aucune nouvelle participation.

9. RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31 mars 2014 :

. Le total des produits d'exploitation s'élève à 60.818 euros contre 13.437 euros au titre de l'exercice précédent.

. Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 257.542 euros contre 247.987 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à (196.724) euros contre (234.550) euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de (5) euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à (196.729) euros contre (8.689.350) euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des éléments ci-dessus, du résultat exceptionnel d'un montant de 235.279 euros, le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 223.287 euros contre une perte nette comptable de 8.646.891 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 mars 2014, le total du bilan de la Société s'élevait à 1.565.782 euros contre 1.191.839 euros pour l'exercice précédent.

Est joint en annexe au présent rapport, le tableau des résultats prévu par l'article 148 du décret du 23 mars 1967.

10. PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS DE NOTRE SOCIETE

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mars 2014 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le PCG 1999 approuvé par arrêté ministériel du 22 juin 1999

Les règlements comptables :

- 2000-06 et 2003-07 sur les passifs
- 2002-10 sur l'amortissement et la dépréciation des actifs
- 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

La société a appliqué au 1^{er} janvier 2013 les règlements CRC n°2002-10 du 12 décembre 2002 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs et CRC n°2004-06 du 23 novembre 2004 relatif à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs. La mise en œuvre de ces deux règlements n'a aucune incidence sur ses capitaux propres au 1^{er} janvier 2013.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

11. COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

Au 31 mars 2014 le périmètre de consolidation du groupe NR 21 comprenait :

- . La société L.T.J. DIFFUSION,
- ; La société AMS,
- . La société de droit portugais LTJ DIFFUSION Comercio de Vestuario Unipessoal Lda;
- . La société de droit espagnol ARTHUR ESPANA.

Nous vous demandons, conformément aux articles L. 225-100 et L. 233-16 du Code de commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés qui vous sont présentés en annexe.

Il résulte des comptes consolidés que nous vous avons présentés que l'exercice écoulé se traduit par un résultat consolidé de (1.348.000) euros.

12. PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE NOTRE SOCIETE

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 223.287 euros de la manière suivante :

. « Report à nouveau » avant affectation	(9.007.525) euros
. Bénéfice de l'exercice au 31 mars 2014	223.287 euros
	<hr/>
. « Report à nouveau » après affectation	(8.784.238) euros

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2014.

13. RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au cours des trois derniers exercices.

14. DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

15. INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société :

. Monsieur Lionnel RAINFRAY est :

- . Président de la société LTJ DIFFUSION,
- . gérant de la société de droit portugais LTJ DIFFUSION Comercio de Vestuario Unipessoal Lda,
- . gérant de la société de droit espagnol, ARTHUR ESPANA.

Monsieur Jean-Louis PARIENTE n'exerce aucune fonction dans aucune société.

Monsieur Pierre-Alain PARIENTE n'exerce aucune fonction dans aucune société.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les comptes et le bilan qui viennent de vous être présentés ainsi que le texte des résolutions.

Le Conseil d'Administration

